

RAPPORT ANNUEL

JAHRESBERICHT 2022

INAUGURATION POLE7
EINWEIHUNG POLE7



SOMMAIRE] *INHALTSVERZEICHNIS*

03	Rapport du Président
06	Rapport des Präsidenten
09	Le mot du Directeur
10	Das Wort des Direktors
11	Activités de l'association
16	Retour sur l'inauguration du site POLE7
18	Formation professionnelle
20	Mutations du personnel et Mutations des membres
21	Membres du comité au 31.12.2022
22	Organigramme de la Fédération
23	Statistiques
24	Secrétariats gérés par la FFE
28	Personnel de l'association

RAPPORT DU PRÉSIDENT]

Activité de construction stable et élevée en 2022 – pression supplémentaire sur les marges basses

Comme en 2021, le chiffre d'affaires est resté stable en 2022. L'activité de construction s'élève désormais à 23,3 milliards de francs (+0,7%). Toutefois, les prix des matériaux de construction ayant sensiblement augmenté en 2022, la production réelle a accusé un léger recul de 2,0% par rapport à l'année précédente. Le niveau des marges bénéficiaires reste donc très bas (2 à 3%) et la concurrence extrêmement rude. En outre, la hausse des prix des matériaux de construction n'a pu être répercutée que partiellement sur les maîtres d'ouvrage.

Cependant les perspectives pour les mois à venir ne sont pas favorables dans tous les secteurs. Selon leur indice de la construction, la Société Suisse des Entrepreneurs table sur un léger ralentissement de la conjoncture dans le secteur de la construction pour l'année 2023. Après que le secteur de la construction non-résidentielle a comblé le retard causé par la crise du coronavirus, ses commandes ont diminué de 12% en 2022. Le secteur du logement a également enregistré moins de commandes, contrairement au secteur public. Il faut donc encourager la densification et la loi doit favoriser les rénovations au même titre que les nouvelles constructions de remplacement. Les oppositions à une demande de permis de construire ne sont pas toutes justifiées, elles sont parfois détournées de leur objet pour servir des intérêts particuliers. Il faudrait donc réduire les possibilités d'opposition pour les petits projets de construction.

Le secteur est toujours en manque de main d'oeuvre qualifiée

Avec 90'000 employés, notre secteur doit accorder une plus grande importance aux besoins des générations futures afin d'attirer et de retenir les jeunes à long terme. Ainsi, face aux attentes de la nouvelle génération, il est essentiel que les entreprises de construction et leurs employés soient en mesure de répondre plus aisément aux besoins individuels des jeunes, par exemple en termes de travail à temps partiel ou d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le secteur principal de la construction suisse mobilise fortement ses capacités. Ainsi, tout au long de l'année, le taux de chômage est resté inférieur aux années précédentes. De plus en plus d'entreprises de construction font état de difficultés à recruter du personnel qualifié. Comme de nombreux autres secteurs, le secteur principal de la construction est également touché par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment pour les maçons, les chefs d'équipe, les contremaîtres et les conducteurs de travaux. Plus un poste est élevé dans la construction, plus les professionnels qualifiés sont recherchés. En raison de la vague de départs à la retraite déjà engagée, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur principal de la construction va s'accroître dans les années à venir. Toutefois, les entreprises de construction pourront compenser cette pénurie, du moins en partie, en s'ouvrant davantage aux personnes venant d'autres milieux professionnels et en prenant



Le Président Germain Wicht

des mesures innovantes pour augmenter leur productivité. En outre, les entrepreneurs encouragent davantage leurs collaborateurs expérimentés à suivre, si possible, une formation continue de contremaître ou de conducteur de travaux.

Face à cette pénurie, il est important d'offrir aux travailleurs âgés des conditions salariales et de travail idéales. Ce sont en effet des employés importants, qu'il s'agit de retenir dans les entreprises et la branche.

Les délégués de la SSE approuvent la nouvelle Convention nationale

L'Assemblée extraordinaire des délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a approuvé le résultat des négociations de la nouvelle Convention nationale (CN 2023) pour le secteur principal de la construction. Les principaux points de la nouvelle CN sont l'augmentation des salaires effectifs et minimaux, des simplifications dans l'organisation du temps de travail ainsi que des améliorations permettant d'augmenter encore davantage l'attractivité de la branche. Une fois adoptée par l'Assemblée des délégués, la CN 2023 s'applique rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 2023. La SSE,

ainsi que les syndicats Unia et Syna demandent maintenant au Conseil fédéral que la nouvelle CN soit déclarée de force obligatoire.

La CN 2023 est conclue pour une durée de trois ans, jusqu'à fin 2025. Concernant les horaires de travail, la SSE a pu obtenir certains assouplissements. La période de décompte annuelle court désormais du 1er mai au 30 avril de l'année suivante. Les entreprises peuvent choisir leur régime d'heures supplémentaires ou négatives.

Plus de sécurité au travail – avec moins de surréglementations contre-productives

Les entrepreneurs réclament un travail sûr avec moins de surréglementations contre-productives, qui n'améliorent pas la sécurité, mais ne font qu'accroître excessivement la bureaucratie et les coûts de réglementation. Des chantiers sûrs et une sécurité au travail élevée sont dans l'intérêt des entrepreneurs. Pour les membres de la Société Suisse des Entrepreneurs SSE, la sécurité au travail est donc une préoccupation majeure. Ils demandent instamment une correction de cap efficace du travail de la Suva.

Pour ces raisons, la FFE se doit :

- ▶ De défendre partout vos entreprises, de multiplier les contacts avec les maîtres d'ouvrage et les autorités afin de les rendre attentifs et de les informer sur la situation et ainsi les sensibiliser aux effets que cela engendre sur notre branche.
- ▶ De continuer à œuvrer pour conserver intactes les conditions cadres des marchés du bâtiment et du génie civil en terre fribourgeoise.
- ▶ D'être participative avec le monde économique du canton et en Roman- die.

Ceci afin de vous permettre de voir l'avenir avec sérénité.



S'investir dans la formation, les nouvelles énergies, l'économie circulaire

Le 1^{er} septembre nous avons inauguré notre centre de formation « Pôle7 ». Vous l'avez constaté, nous disposons aujourd'hui d'une infrastructure qui nous amène dans une autre dimension, un outil de travail qui nous permet de nous projeter dans le futur avec de nouvelles ambitions. Notre rôle principal est toujours de continuer d'investir dans la formation des jeunes et des adultes. L'importance accordée à la relève, à l'apprentissage, à la formation continue, témoigne de la priorité de répondre sans délai à l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée afin de préserver et de faire perdurer le savoir-faire de nos entreprises.

Avec le réchauffement climatique, nous avons tous l'ambition d'atteindre les objectifs 2050. Le renouvelable, le recyclage, la durabilité, sont tous des thèmes très actuels et pourront ainsi plus facilement être défendus et désignés comme faisant partie intégrante de la formation.

Nous nous devons d'être innovants, ambitieux et ainsi mettre en place des cours attractifs, qui répondent aux exigences actuelles, et également tournées vers l'évolution de notre branche.

Dans ce même contexte, nous continuons de faire partie de commissions de formations professionnelles, et avec les présidents de la Région Romandie, nous poursuivons les discussions sur le nouveau plan directeur de la formation mis en place par la SSE « Masterplan 2030 »

2023, un tournant pour notre fédération

En 2023, Jean-Daniel Wicht prendra sa retraite et remettra son poste de directeur au 1^{er} avril. 2022 a donc coïncidé avec la mise en place du pro-

cessus de son remplacement. Notre choix s'est dirigé en la personne de Monsieur David Valtério, qui aura la tâche de reprendre les rênes de notre fédération. J'en profite pour lui souhaiter la bienvenue, et d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Notre assemblée du mois de juin prochain nous permettra de remercier Jean-Daniel pour son engagement constant auprès de notre fédération, ainsi que pour les multiples actions qu'il a entreprises et menées avec succès, durant plus de 20 ans.

Il me tient à cœur de remercier une nouvelle fois les pouvoirs politiques pour leur écoute, les Maîtres d'ouvrages publics et privés qui vous font confiance. Mais surtout remercier tous nos membres car ceci ne serait pas

possible sans le crédit qu'ils accordent à notre fédération. Je peux vous assurer que tout sera mis en œuvre, avec la participation du comité, pour garder cette confiance, impérative à la bonne marche de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Sans rentrer dans le détail du travail exhaustif à la bonne marche des affaires de notre fédération, je veux aussi profiter de l'occasion pour remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs, emmenés par notre Directeur, pour tout le travail et l'engagement pour notre fédération.

Il me reste à vous souhaiter, chers membres, chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers amis, une très bonne année 2023.



RAPPORT DES PRÄSIDENTEN]

Stabile und hohe Bauaktivität im Jahr 2022 – zusätzlicher Druck auf die niedrigen Margen

Wie bereits 2021 blieb der Umsatz auch 2022 stabil. Die Bauaktivität beläuft sich nun auf 23,3 Milliarden Franken (+0,7%). Da die Baustoffpreise 2022 deutlich anstiegen, ging die reale Produktion im Vergleich zum Vorjahr mit 2,0% jedoch leicht zurück. Das Niveau der Gewinnmarge bleibt somit sehr tief (2 bis 3%), und der Wettbewerb ist weiterhin sehr hart. Die Preiserhöhung bei den Baustoffen konnte ausserdem nur teilweise auf die Bauherren abgewälzt werden.

Die Aussichten für die kommenden Monate sind jedoch nicht in allen Branchen rosig. Gemäss seinem Bauindex rechnet der Schweizerische Baumeisterverband im Bauwesen für 2023 mit einem leichten Konjunkturabschwung. Nachdem die Sparte Wirtschaftsbau den durch die Coronavirus-Krise verursachten Rückstand aufgeholt hatte, gingen hier die Aufträge im Jahr 2022 um 12% zurück. Auch im Wohnungsbau wurden, im Gegensatz zum öffentlichen Sektor, weniger Aufträge verzeichnet. Deshalb muss die Verdichtung gefördert werden. Ausserdem sollte das Gesetz Sanierungen gleichermaßen fördern wie Ersatzneubauten. Einsprachen gegen Baugesuche sind nicht immer gerechtfertigt, manchmal werden sie für Eigeninteressen missbraucht. Aus diesem Grund sollten für kleinere Bauprojekte die Einsprachemöglichkeiten eingeschränkt werden.

Die Branche leidet weiterhin unter Fachkräftemangel

Mit ihren 90'000 Mitarbeitern muss unsere Branche den Bedürfnissen der künftigen Generationen mehr Aufmerksamkeit schenken, um für die Jugendlichen attraktiv zu sein und diese langfristig zu halten. Angesichts der Erwartungen der neuen Generation ist es deshalb unerlässlich, dass die Bauunternehmen und ihre Mitarbeiter in der Lage sind, besser auf die Bedürfnisse der Jugendlichen einzugehen, beispielsweise in Bezug auf Teilzeitarbeit oder Work-Life-Balance.

Das schweizerische Bauhauptgewerbe mobilisiert stark seine Kapazitäten. So blieb die Arbeitslosenquote während des ganzen Jahres niedriger als in den Vorjahren. Immer mehr Bauunternehmen erklären, dass sie Schwierigkeiten haben, qualifiziertes Personal zu rekrutieren. Wie viele andere Branchen ist auch das Bauhauptgewerbe vom Fachkräftemangel betroffen, insbesondere was Maurer, Vorarbeiter, Poliere und Bauführer angeht. Je höher eine Position im Bauwesen ist, desto schwieriger ist es, qualifizierte Fachkräfte zu finden. Aufgrund der bereits begonnenen Pensionierungswelle wird sich der Fachkräftemangel im Bauhauptgewerbe in den kommenden Jahren noch verschärfen. Die Bauunternehmen können diesen Mangel jedoch wenigstens teilweise ausgleichen, indem sie sich vermehrt für Mitarbeiter aus anderen Berufs-

gruppen öffnen, und innovative Massnahmen zur Steigerung ihrer Produktivität ergreifen. Ausserdem ermutigen die Baumeister vermehrt ihre erfahrenden Mitarbeiter dazu, sich nach Möglichkeit zum Polier oder zum Bauführer weiterzubilden.

Angesichts dieses Fachkräftemangels ist es wichtig, älteren Mitarbeitern ideale Lohn- und Arbeitsbedingungen zu bieten. Diese Mitarbeiter sind nämlich wichtig und sollten den Unternehmen und der Branche erhalten bleiben.

Die SBV-Delegierten stimmen dem neuen Landesmantelvertrag zu

Die ausserordentliche Delegiertenversammlung des Schweizerischen Baumeisterverbands (SBV) hat dem Verhandlungsergebnis für einen neuen Landesmantelvertrag (LMV 2023) für das Bauhauptgewerbe zugestimmt. Die wesentlichen Eckpunkte des neuen LMV sind die Erhöhung der Effektiv- und Mindestlöhne, Vereinfachungen bei der Organisation der Arbeitszeit sowie Verbesserungen, welche die Attraktivität der Branche weiter steigern. Der LMV 2023 gilt mit der Annahme durch die Delegiertenversammlung rückwirkend seit dem 1. Januar 2023. Der SBV sowie die Gewerkschaften Unia und Syna beantragen nun beim Bundesrat, dass der neue LMV allgemein verbindlich erklärt wird. Der LMV 2023 wird für drei Jahre bis Ende 2025 abgeschlossen. Bei den Arbeitszeiten konnte der SBV



gewisse Flexibilisierungen erreichen. Neu dauert das Abrechnungsjahr vom 1. Mai bis zum 30. April des Folgejahres. Die Unternehmen können bei den Mehr- bzw. Minderstunden zwischen zwei Bandbreiten wählen.

Mehr Sicherheit am Arbeitsplatz – mit weniger kontraproduktiver Überregulierung

Die Baumeister fordern sicheres Arbeiten mit weniger kontraproduktiver Überregulierung, welche die Sicherheit nicht erhöht, sondern lediglich zu mehr Bürokratie und zu höheren Regulierungskosten führt. Sichere Baustellen und eine hohe Sicherheit am Arbeitsplatz sind im Interesse der Baumeister. Den Mitgliedern des Schweizerischen Baumeisterverbands SBV ist die Sicherheit am Arbeitsplatz deshalb ein grosses Anliegen. Sie fordern dringend eine wirksame Kurskorrektur für die Arbeit der Suva.

Aus diesen Gründen muss der FBV:

- ▶ Ihre Unternehmen überall vertreten, vermehrt den Kontakt mit den Bauherren und den Behörden suchen, um sie auf die Situation aufmerksam zu machen und sie darüber zu informieren. Dies wird auch ermöglichen, sie für die Auswirkungen der Situation auf unsere Branche zu sensibilisieren.
- ▶ Sich weiterhin dafür einsetzen, dass die Rahmenbedingungen für die Aufträge im Hoch- und Tiefbau im Kanton Freiburg beibehalten werden.
- ▶ Sich an der Wirtschaftswelt im Kanton Freiburg und in der Westschweiz beteiligen.

Dies, damit Sie die Zukunft mit Gelassenheit angehen können.

Sich für die Ausbildung, die neuen Energien, die Kreislaufwirtschaft einsetzen

Am 1. September haben wir unser Ausbildungszentrum «Pôle 7» eröffnet. Wie Sie feststellen konnten, verfügen wir nun über eine Infrastruktur, die uns in eine andere Dimension führt, ein Werkzeug, mit dem wir mit neuem Ehrgeiz Zukunftspläne schmieden können.

Unsere Hauptaufgabe ist es, weiterhin in die Ausbildung von Jugendlichen und Erwachsenen zu investieren. Die Wichtigkeit, die dem Nachwuchs, der Lehre und der Weiterbildung zukommt, zeigt, dass prioritär und unverzüglich auf den Fachkräftemangel reagiert wird, um das Know-how in unseren Unternehmen zu schützen und für die Zukunft zu gewährleisten.

Angesichts des Klimawandels sind wir alle bestrebt, die Ziele 2050 zu erreichen. Erneuerbarkeit, Recycling, Nachhaltigkeit: all diese Themen sind

äusserst aktuell, und es ist deshalb einfacher, sich dafür einzusetzen und sie als Bestandteil der Ausbildung festzulegen.

Wir müssen innovativ und ehrgeizig sein und so attraktive Kurse anbieten, die den aktuellen Anforderungen entsprechen und gleichzeitig auf die Entwicklung unserer Branche ausgerichtet sind.

In diesem Zusammenhang nehmen wir weiterhin an Berufsbildungskommissionen teil, und mit den Präsidenten der Région Romandie führen wir die Gespräche über den neuen Masterplan der Berufsbildung fort, den «Masterplan 2030», den der SBV einführte.

2023, eine Wende für unseren Verband

2023 wird Jean-Daniel Wicht in den Ruhestand treten und seine Stelle als Direktor per 1. April abgeben. 2022 wurde somit der Prozess der Nachfolgeregelung aufgegleist. Unsere Wahl fiel auf Herrn David Valtério, der die Aufgabe haben wird, die Führung unseres Verbands zu übernehmen. Ich nutze die Gelegenheit, ihn herzlich willkommen zu heissen und wünsche ihm bereits jetzt viel Freude in seiner neuen Funktion.

An unserer Versammlung vom kommenden Juni werden wir die Gelegenheit haben, Jean-Daniel für sein ständiges Engagement für unseren Verband und für die zahlreichen Aktionen zu danken, die er während über 20 Jahren erfolgreich unternommen hat.

Ich möchte erneut den Politikern für ihr offenes Ohr sowie den öffentlichen und privaten Bauherren danken, die Ihnen ihr Vertrauen entgegenbringen. Vor allem danke ich aber all unseren Mitgliedern, denn das alles wäre nicht möglich, ohne das Ansehen, das sie für unseren Verband zeigen. Ich kann Ihnen versichern, dass in Zusammenarbeit mit dem

Vorstand alles unternommen wird, um dieses Vertrauen weiterhin zu verdienen, das für die reibungslosen Abläufe im Freiburger Baumeisterverband unerlässlich ist.

Ich möchte nicht ausführlich auf die Arbeit eingehen, die für die gute Geschäftsentwicklung unseres Verbands nötig ist. Ich nutze jedoch auch die Gelegenheit, um allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für ihr Engagement und ihre Arbeit für den Verband zu danken, die sie unter der Führung unseres Direktors leisten.

Liebe Mitglieder, liebe Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, liebe Freunde, ich wünsche Ihnen nun ein sehr gutes Jahr 2023.



LE DERNIER MOT DU DIRECTEUR]

2022 Inauguration de POLE7 – Le début d'une nouvelle aventure pour la FFE

Je prends la plume une dernière fois pour rédiger ce rapport annuel, la retraite aura sonné lors de la prochaine année sous revue. 2022 restera l'aboutissement d'un projet extraordinaire pour la construction fribourgeoise, pour notre association. La cerise sur le gâteau, l'inauguration de notre site POLE7 le 1er septembre 2022 devant un magnifique parterre d'invités et le samedi suivant une journée portes-ouvertes pour le grand public, haute en couleurs.

Le montage du projet POLE7, des premières réflexions jusqu'à sa réalisation, aura nécessité plus de 10 ans de labeur, soit une période représentant la moitié de mon activité au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Il fallait y croire, convaincre et prouver la nécessité de centraliser nos activités sur un seul site. Le Conseil d'administration de la FFE, le comité et les membres ont soutenus ce projet, cette aventure inoubliable qui offre aux entrepreneurs fribourgeois un magnifique outil de travail, moderne, digital et tourné vers l'avenir.

Avec la pénurie de main d'œuvre qui s'annonce et qui va encore se renforcer ces prochaines années, la formation continue des collaborateurs du secteur principal de la construction sera indispensable. Moins de collaborateurs mais mieux formés sera indiscutablement un atout pour décrocher des affaires ! Avec POLE7, les collaborateurs de la FFE sont prêts à relever ce défi. Mais, pour monter en puissance, il est nécessaire que les membres de la Fédération investissent plus qu'actuellement dans la formation continue !

En 2022, la pandémie COVID-19 est heureusement, enfin, derrière nous. Elle aura laissé des traces dans les entreprises au niveau de la rentabilité mais également sur le plan de la santé des collaboratrices et collaborateurs ! Beaucoup de remises en question ont été faites depuis : fermetures d'entreprises et changements d'orientation professionnelle pour de nombreux collaborateurs. Et si cela ne suffisait pas, la guerre en Ukraine est venue ajouter de nouvelles incertitudes avec des pénuries sur l'approvisionnement en matériaux de construction, en ressources énergétiques, en médicaments et encore pour de nombreux autres biens de consommation. Conséquence de cette nouvelle crise, une flambée des prix qu'il s'agissait de maîtriser. Face à l'incompréhension de nombreux maîtres d'ouvrage, sur la situation délicate pour les entreprises avec ces hausses extraordinaires de nombreux matériaux de construction, la Fédération s'est engagée pour convaincre les donneurs d'ordre de trouver un chemin pour adapter à la hausse les contrats d'entreprise signés. Malgré toutes ces incertitudes, la construction a plutôt bien résisté.

Pour conclure ce dernier rapport, je tiens à remercier infiniment toutes les personnes qui ont placé leur confiance en moi. Je réalise que j'ai eu une chance extraordinaire de pouvoir piloter cette belle institution. Durant plus de 20 ans, j'ai pu développer les activités de la Fédération avec beaucoup de liberté sous la surveillance d'un comité engagé et de « mes » trois Présidents, Luc Pasquier, Jean-Luc Schouwey et Germain Wicht.



Le Directeur Jean-Daniel Wicht

Néanmoins, pour réussir, il faut pouvoir compter sur des collaboratrices et collaborateurs motivés et bien formés ! Je suis fier d'avoir pu m'entourer d'une équipe extraordinaire qui m'a soutenu sans réserve au fil des ans. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur immense travail. Je garderai d'eux un magnifique souvenir et une grande fierté pour tout ce que nous avons réussi ensemble.

Chers entrepreneurs, chers amis, je souhaite plein succès et le meilleur pour l'avenir à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs sous la conduite de mon successeur nommé, David Valterio. Avec son magnifique parcours et son bagage professionnel, il saura relever les défis qui attendent l'association. Je suis convaincu que la Fédération sera en bonne main avec lui et qu'elle va monter en puissance et en compétence pour s'installer durablement comme un partenaire incontournable de l'économie fribourgeoise.

Merci pour votre confiance. Vive la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs !

LETZTER RAPPORT DES DIREKTORS

2022 Eröffnung des POLE7 –
Der Beginn eines neuen
Abenteuers für den FBV

Ich ergreife hiermit zum letzten Mal die Feder, um diesen Jahresbericht zu verfassen, denn danach trete ich in den Ruhestand. Das Jahr 2022 bleibt als Abschluss eines aussergewöhnlichen Projekts für das freiburgische Bauwesen und für unseren Verband in Erinnerung. Und als krönender Abschluss wurde am 1. September 2022 vor vielen Gästen unser Standort POLE7 eröffnet. Am darauffolgenden Samstag wurde dieser im Rahmen eines originellen Tags der offenen Tür auch der breiten Öffentlichkeit gezeigt.

Für die Erarbeitung des Projekts POLE7 waren von den ersten Überlegungen bis hin zu seiner Umsetzung 10 Jahre Arbeit nötig. Dieser Zeitraum entspricht der Hälfte meiner Tätigkeit im Freiburgischen Baumeisterverband. Man musste daran glauben, überzeugen und beweisen, dass unsere Aktivitäten an einem einzigen Standort zentralisiert werden müssen. Der Verwaltungsrat des FBV, der Vorstand und die Mitglieder unterstützten dieses Projekt, dieses unvergessliche Abenteuer, das den freiburgischen Baumeistern ein tolles, modernes, digitales und zukunftsorientiertes Werkzeug bietet.

Mit dem sich abzeichnenden Arbeitskräftemangel, der sich in den kommenden Jahren noch verschärfen wird, ist es unerlässlich, dass die Mitarbeiter des Bauhauptgewerbes sich weiterbilden. Mit weniger, jedoch besser ausgebildeten Mitarbeitern wird es einfacher sein, Aufträge einzuholen! Mit POLE7 sind die FBV-Mitarbeiter bereit, diese Herausforde-

rung anzunehmen. Für eine Erstarkung müssen die Verbandsmitglieder jedoch mehr in die Weiterbildung investieren als sie es zurzeit tun!

2022 liegt die COVID-19-Pandemie glücklicherweise hinter uns. Sie hinterliess Spuren in den Unternehmen in Bezug auf die Rentabilität, aber auch was die Gesundheit der Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter anbelangt! Vieles wurde seitdem in Frage gestellt: Unternehmensschliessungen und berufliche Neuorientierung für zahlreiche Mitarbeiter. Und als hätte dies nicht gereicht, kam es aufgrund des Kriegs in der Ukraine zu neuen Unsicherheiten mit Versorgungsengpässen bei den Baustoffen, den Energieressourcen, den Medikamenten und bei vielen anderen Konsumgütern. Diese neue Krise führte zu massiven Preisaufschlägen, die es zu bewältigen galt. Viele Bauherren verstanden die schwierige Lage der Unternehmen nicht, die mit diesen ausserordentlichen Preisaufschlägen für zahlreiche Baustoffe konfrontiert waren. Deshalb engagierte sich der Verband, um die Auftraggeber zu überzeugen, einen Weg zu finden, mit dem die unterzeichneten Werkverträge nach oben angepasst werden konnten. Trotz all dieser Unsicherheiten vermochte das Bauwesen doch recht gut standzuhalten.

Zum Abschluss meines letzten Berichts möchte ich allen ganz herzlich danken, die mir vertraut haben. Mir ist bewusst, dass ich ganz grosses Glück hatte, diese tolle Institution führen zu dürfen. Während mehr als 20 Jahren konnte ich die Verbandsaktivitäten unter Aufsicht eines engagierten Vorstands und «meiner» drei Präsidenten – Luc Pasquier, Jean-Luc Schouwey und Germain Wicht – mit viel Freiheit weiterentwickeln.

Zum Erfolg braucht es aber auch motivierte und gut ausgebildete Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter! Ich bin stolz, ein tolles Team gehabt zu haben, das mich über die Jahre hinweg vorbehaltlos unterstützt hat. Ich danke ihnen herzlich für ihre riesige Arbeit und werde sie in bester Erinnerung behalten. Ich bin stolz auf alles, was wir gemeinsam erreicht haben.

Liebe Baumeister, liebe Freunde, ich wünsche dem Freiburgischen Baumeisterverband unter der Führung meines Nachfolgers David Valterio viel Erfolg und alles Gute für die Zukunft. Mit seinem eindrücklichen Werdegang und seiner beruflichen Erfahrung wird er die kommenden Herausforderungen für den Verband meistern. Ich bin überzeugt, dass der Verband bei ihm in guten Händen ist, und dass unser Verband noch stärker und noch kompetenter wird, um sich so dauerhaft als unumgänglicher Partner der freiburgischen Wirtschaft zu etablieren.

Vielen Dank für Ihr Vertrauen. Es lebe der Freiburgische Baumeisterverband!

Der Direktor Jean-Daniel Wicht

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION]

2022 La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs retrouve son rythme de croisière et lance de nouvelles formations professionnelles continues.

DE NOUVELLES FORMATIONS À POLE7

POLE7 a été créé et voulu pour doter d'infrastructures modernes la formation professionnelle initiale et continue. 2022 est le départ de nouvelles perspectives pour notre école des métiers de la construction. De nombreuses réflexions, avec le soutien du comité, ont été menées. Quatre nouveaux cours ont été préparés par nos formateurs, un cours d'élingage, un cours d'appui pour les apprentis maçons en difficulté, un parcours de sécurité pour le personnel de chantier et un cours de formation Dumper. Le premier a été proposé dès la rentrée d'août pour répondre

rapidement aux nouvelles exigences de la SUVA. Plusieurs centaines de collaborateurs ont suivi cette nouvelle formation d'un demi-jour pour obtenir l'attestation leur permettant d'arrimer des charges pour une grue de chantier. Le parcours de sécurité a été construit avec l'engagement de deux spécialistes externes. Du matériel lourd a été mis en place sur le site avec des échafaudages, un coffrage de dalle équipé de toute la technique de protection, une fouille étayée avec deux systèmes différents, le tout complété par des panneaux d'information et un poste de réalité virtuelle pour mettre les collaborateurs

dans différentes situations critiques sur un chantier. Le temps de former les futurs professeurs, le nouveau parcours de sécurité sera opérationnel en 2023. Concernant la formation Dumper, bien qu'elle soit prête, elle n'a pas encore reçu l'aval de certains cantons romands afin que l'attestation de la Fédération soit reconnue ! Une classe d'apprentis a bénéficié de cette formation intensive qui en a préparé plus d'un aux examens finaux. De nombreux autres cours sont à l'étude et devraient doper notre programme de cours à l'avenir !



2022 L'INAUGURATION DE NOTRE SITE POLE7

L'année 2022 a été marquée principalement par l'inauguration de notre site POLE7 et la journée portes-ouvertes à l'attention de la population fribourgeoise. Deux manifestations qui ont rencontré, auprès des participants, un vif succès (voir l'article et les photos pages 14-15).



UN INTÉRÊT MARQUÉ DE POLE7 POUR DES VISITEURS DE TOUT HORIZON

Nos nouvelles infrastructures attirent la curiosité. Nous avons tout au long de l'année 2022 organisé de nombreuses visites pour des clubs de service, des conseils d'administration, l'ECAB, la Suva, le club de la formation et de l'éducation du Grand Conseil fribourgeois et bien d'autres organisations encore. Les visiteurs ont laissé des commentaires très élogieux et plus d'un ont découvert la face cachée de nos métiers. Une belle publicité pour les entrepreneurs fribourgeois encore dopée par une année d'activité sur les réseaux sociaux. Sur LinkedIn nous comptons déjà près de 1'500 followers ! Une incroyable progression en très peu de temps qui montre l'intérêt pour la construction fribourgeoise.

THÈMES PRINCIPAUX TRAITÉS DURANT L'ANNÉE

Le Bureau exécutif de la Fédération s'est réuni à 10 reprises cette année 2022. Une séance au vert sur deux jours a également permis de se pencher sur l'avenir et de faire le point sur le rapport stratégique de la FFE, le fil conducteur de sa politique patronale. De nombreux points stratégiques ont également été soumis à l'approbation du comité. Les points suivants ont été traités, analysés pour lesquels des décisions importantes ont été prises :

- ▶ Le règlement des cotisations a été modifié avec l'ajout d'une cotisation supplémentaire pour le financement des infrastructures POLE7, cotisation approuvée dans le cadre du financement des infrastructures.
- ▶ Suite à la décision de l'assemblée des délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) de créer un examen professionnel supérieur (EPS) pour les conducteurs de travaux, la Fédération et les sections romandes ont collaboré avec les écoles pour trouver la formule la mieux adaptée pour remplacer l'Ecole technique de

la construction de Fribourg et offrir une formation répondant aux exigences de la nouvelle organisation. Les entrepreneurs ont décidé en outre de soutenir l'école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (HEIA) en vue de créer une filière haute école supérieure (HES).

- ▶ L'achat éventuel d'une nouvelle grue, en remplacement de l'ancienne, a été analysée et pour l'heure est mis en attente.
- ▶ Une réflexion sur les nouveaux cours à offrir sur le site POLE7 a permis de cataloguer et prioriser une soixantaine de formations.
- ▶ Des interventions auprès de maîtres d'ouvrages publics, concernant les appels d'offres exigeant le blocage des prix pour toute la durée des travaux, ont été menées pour les convaincre que ce choix pouvait mettre en danger des entreprises vu les incertitudes du marché.
- ▶ Des conseils aux membres ont été donnés concernant les variations économiques exceptionnelles, conséquence de la guerre en Ukraine et de la crise de l'énergie.
- ▶ La FFE a signé une convention avec Swisscom pour accorder le droit de poser, moyennant rémunération, une antenne 5 G sur le fût de la grue du site POLE7.
- ▶ L'introduction d'une solution de E-learning, pour la préparation théorique de cours de formation professionnelle a été analysée ainsi que le financement de l'achat du programme et des méthodes déjà développées.
- ▶ Après plusieurs années d'interruption, une visite de chantier pour les membres a été organisée le 24.6.2022, sur les deux chantiers phares de Fribourg, la bibliothèque cantonale et universitaire ainsi que la gare CFF de Fribourg. Une vingtaine de participants ont apprécié les prouesses techniques de nos membres adjudicataires des travaux.
- ▶ Le 20 octobre, la Fédération a reçu la nouvelle volée des entrepreneurs romands, en marge de la Conférence des Présidents. Ce fut l'occasion de fêter leur succès et de leur remettre le diplôme en présence de nombreux invités dont le Conseiller d'Etat Olivier Curty. La fête s'est poursuivie en musique avec un menu de circonstance à notre restaurant «Le Pavé Gourmand ».



- ▶ Le processus pour la recherche du futur Directeur de la FFE a été décidé avec le soutien d'un organe externe et a permis de choisir David Valterio pour succéder à Jean-Daniel Wicht.
- ▶ Nous avons également analysé et soutenu la demande des membres pour une





plus grande flexibilité du temps de travail sur les chantiers. Les propositions concrètes ont été adressées à la SSE pour les négociations de la nouvelle convention nationale CN2023.

- ▶ Une analyse de la tarification de nos cours de formation et de leur présentation sur notre site Internet par rapport aux autres sections romandes a été faite. Chaque section ayant ses propres financements la comparaison faussait l'analyse. C'est pourquoi la Fédération a choisi de présenter également le prix net après déduction des aides du Parifonds.
- ▶ A la demande du Service des Ponts & Chaussées nous avons analysé la nouvelle mouture des critères d'aptitude et d'adjudication de la procédure ouverte des marchés publics de construction. Nous avons demandé quelques adaptations qui ont été prises en compte.

- ▶ Nous avons également pris la décision de remplacer, dans le courant 2023, la carte Cerbère par la carte SIAC.
- ▶ Le test d'un simulateur de conduite de machines a été réalisé et est concluant pour le premier apprentissage de conduite. Aucune décision d'achat n'a encore été prise, néanmoins, les avis de plusieurs membres du comité sont très favorables.
- ▶ La fin de l'année a été perturbée par l'appel à la grève des maçons par les syndicats. Malgré le peu de participation des collaborateurs de nos membres, un flop pour « nos partenaires sociaux », nous avons répondu à de nombreuses sollicitations concernant les réponses et informations à donner ou les éventuelles mesures à prendre contre les infractions à la paix du travail. Nous avons parallèlement, avant le jour de grève, publié dans les médias locaux la position des entrepreneurs fribourgeois concernant les exi-

gences démesurées des syndicats. De nombreux témoignages de solidarité envers les entrepreneurs sont parvenus à la Fédération provenant d'un large public.

- ▶ Nous avons en fin d'année finalisé le décompte final des travaux des infrastructures POLE7 et félicité le Président de la commission de bâtisse pour l'excellent travail et surtout pour le fait que le budget a été respecté.

A la lecture de ces informations, on constate que la Fédération Fribourgeoise fait preuve d'un beau dynamisme et qu'elle est organisée, motivée et prête à relever les prochains défis qui l'attendent.



RETOUR SUR L'INAUGURATION DU SITE POLE7 EN SEPTEMBRE 2022

Durant l'été 2020, après plus de 10 ans de projet, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a déménagé sur son nouveau site POLE7 à Courtaman.

Afin d'inaugurer ses nouveaux locaux, la FFE a mis en place un comité d'organisation qui s'est réuni durant 16 séances depuis le mois de février 2021.

Ce dernier était composé des personnes suivantes :

- ▶ Jean-Daniel Wicht, ancien Directeur de la FFE
- ▶ Pierre-André Bucher, ancien Responsable de la Formation au sein de la FFE (aujourd'hui décédé)
- ▶ Christian Bourqui, Architecte responsable du projet POLE7
- ▶ Laurent Derivaz, Secrétaire patronal de l'Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture (AFEPP) et du Groupement fribourgeois des Carreleurs (GFC)
- ▶ Daniel Zosso, Directeur immobilier de l'ACPC
- ▶ Pascal Ducry, Directeur de PROF-in
- ▶ Bruno Maillard, Directeur de l'entreprise Actalis
- ▶ Sylvie Bardy, Assistante de Direction de la FFE
- ▶ Pauline Delessert, Collaboratrice administrative de la FFE

Initialement prévue en septembre 2021, les festivités ont dû être reportées d'une année à cause du Covid. Cela a permis au comité d'ajuster certains détails afin de rendre la fête encore plus belle.

Deux manifestations se sont successivement déroulées le :

- ▶ Jeudi 1^{er} septembre 2022 : inauguration officielle
- ▶ Samedi 3 septembre 2022 : journée portes-ouvertes avec la présence de Radio Fribourg afin de faire découvrir ce magnifique site à la population fribourgeoise

Pour l'organisation d'un évènement d'une telle ampleur, les membres du comité ont dû résoudre plusieurs problématiques dont la sécurité, l'estimation du nombre de personnes, la météo mais également les différents prestataires participant à la journée portes-ouvertes.

INAUGURATION OFFICIELLE

Lors de l'inauguration officielle, plus de 170 invités étaient présents dont le Conseiller d'Etat, Monsieur Olivier Curty et la Conseillère aux Etats, Madame Johanna Gapany. La soirée a commencé par une visite du site POLE7 qui s'est suivie par le coupé du ruban devant l'une des halles du bâtiment 73. La manifestation officielle s'est ensuite déroulée dans la halle du bâtiment 75. Ce soir-là, le restaurant *Le Pavé Gourmand* avait préparé de délicieux mets qui ont ravis les papilles de nos invités. Suite à un sondage, tous semblent avoir passé une excellente soirée !

JOURNÉE PORTES-OUVERTES

Nous avons ouvert nos portes dès 9h00, le samedi 3 septembre 2022. Au menu de la journée, des démonstrations des différents métiers présents sur notre site, un simulateur de machines de chantier, un clown ainsi qu'un château gonflable, mais également la possibilité de prendre un peu de hauteur sur notre Manitou. Tout au long de l'évènement, les visiteurs ont eu la possibilité de se restaurer au Pavé Gourmand en y dégustant un menu de la Bénichon ou de savourer une saucisse sur le stand de PROF-in ou une crêpe sur le stand Su-créSalé devant la halle des machinistes. Ce sont plus de 400 repas qui ont été servis lors de cette manifestation ! Afin de vous remémorer ces deux évènements, deux vidéos vous attendent sur notre site internet sous *Présentation Médias* !





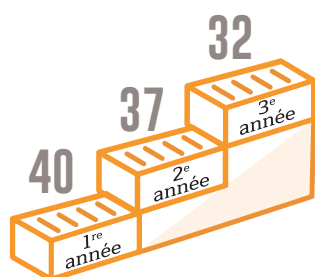


FORMATION PROFESSIONNELLE]

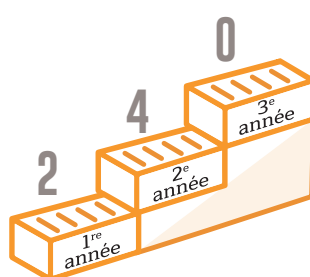
COURS INTERENTREPRISES

Nous enregistrons une stabilité concernant le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage. Le nombre de contrats Art. 32 et aides-maçons reste identique aux années précédentes.

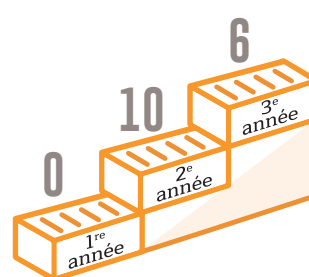
MAÇONS



FORMATION AFP



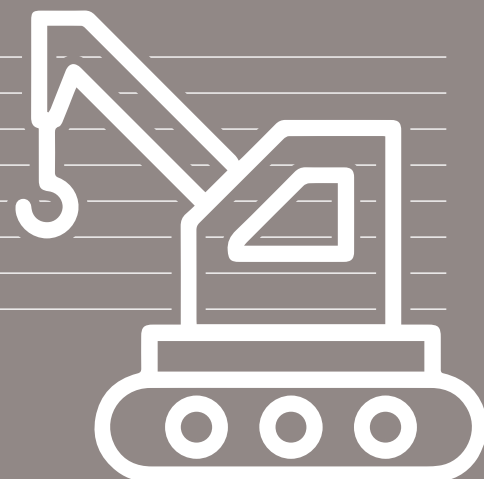
MAÇONS ART. 32



COURS POUR MACHINISTES ET GRUTIERES

PERMIS FFE / SSE

	PROVISOIRES	DÉFINITIFS
M1 Petites machines jusqu'à 5 to	104	80
M2 Pelles hydrauliques		21
M3 Chargeuses		14
M6 Rouleaux		8
H1 Grue de chargement	37	25
H2 Grues à tour	50	32
H3 Nacelles		7
Nombre de permis délivrés	191	187



Les demandes de permis grutiers, de grue de chargement sur camion et de machines restent stables par rapport à 2021. Nous observons toutefois une régression en ce qui concerne la demande des permis nacelles.



COURS POUR INSTRUCTEURS ÉTRANGERS

Chaque année, nous accueillons des instructeurs maçons étrangers dans notre halle à Courtaman afin de leur présenter nos méthodes de travail et les matériaux de construction suisses. Du 10 au 14 octobre nous avons reçu 3 instructeurs portugais. Lors de cette rencontre, nous avons eu l'opportunité d'organiser une sortie avec la Société Suisse des Entrepreneurs afin de leur faire visiter le fameux chantier de la BCU. Mais aussi, l'entreprise Peri nous a ouvert les portes de ses locaux afin de montrer aux instructeurs la

gestion de systèmes d'échafaudage, de systèmes de coffrages, de systèmes de sécurité, etc. Cette expérience a eu pour but de présenter la manière dont nous travaillons chez nous, en Suisse, et d'exposer les différents matériaux et techniques que nous utilisons.

QUELQUES PHOTOS DE NOS DIFFÉRENTS COURS



MUTATIONS DU PERSONNEL

MUTATIONS DES MEMBRES

DÉPARTS



FORMATION PROFESSIONNELLE

Après 3 années d'apprentissage au sein de la Fédération Fribourgeoise des entrepreneurs, notre apprentie, **Camille Schaller**, a terminé avec succès son CFC. Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite pleins succès pour son avenir.

DÉCÈS EN 2021

- ▶ Gilbert Brodard, fondateur de l'entreprise G. Brodard & Fils SA, membre et membre vétéran de notre association
- ▶ Pascal Michel, membre vétéran de la Fédération
- ▶ Jeannine Rey, maman de notre collaboratrice Véronique Grandjean
- ▶ Marie-Madeleine Renevey, maman de Martine Rüfenacht, ancien membre de Bureau et du comité de notre Fédération
- ▶ Marie-Noëlle Stragiotti, grand-maman de notre apprentie Amanda Roubaty
- ▶ Pierre-Alain Saudan, délégué de la Fédération pour la sécurité et santé au travail au Secrétariat romand de la SSE (SRL) à Lausanne

Plusieurs proches de nos familles nous ont également quittés durant l'année, pour un monde meilleur. Nos pensées respectueuses les accompagnent.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

En 2022, la FFE a enregistré 4 demandes d'admission. Il s'agit des entreprises :

- ▶ Fribag Tief- und Strassenbau AG à Tafers
- ▶ Marc Morandi SA à Cressier
- ▶ Redzo & Fils SA à Mannens
- ▶ Gétaz-Miauton SA à Bulle

Membres honoraires :

- ▶ Frédéric Emonet
- ▶ Frédéric Gross
- ▶ Manfred Meyer
- ▶ Patrick Papaux
- ▶ Hanspeter Piller
- ▶ Patrick Pillonel
- ▶ Michel Zampa

Et des vétérans :

- ▶ Raymond Mivroz

DÉMISSION DE MEMBRES

Nous avons enregistré sept démissions en 2022.

Il s'agit des entreprises :

- ▶ Conus Constructions SA pour cessation d'activité
- ▶ Créabéton SA Baustoff suite à la fusion avec Créabéton Matériaux
- ▶ ML AG pour cessation d'activité
- ▶ Michel Zampa SA pour cessation d'activité
- ▶ Neustrag AG pour cessation d'activité
- ▶ Pierre Sciboz pour cessation d'activité
- ▶ Wirz AG Bauunternehmung plus de filiale dans le canton

MEMBRES DU COMITÉ]

État au 30.06.2022



Wicht Germain // 2019
Président



Poncet Pierre-Yves // 2017
Vice-Président



Morandi Julien // 2022
Membre du Bureau



Gobet Willy // 2020
Membre du Bureau



Pache Marc // 2020
Membre du Bureau



Frauenknecht Patrick // 2022



Remy Philippe // 2020



Berchier Denis // 2018



Emonet Adrien // 2021

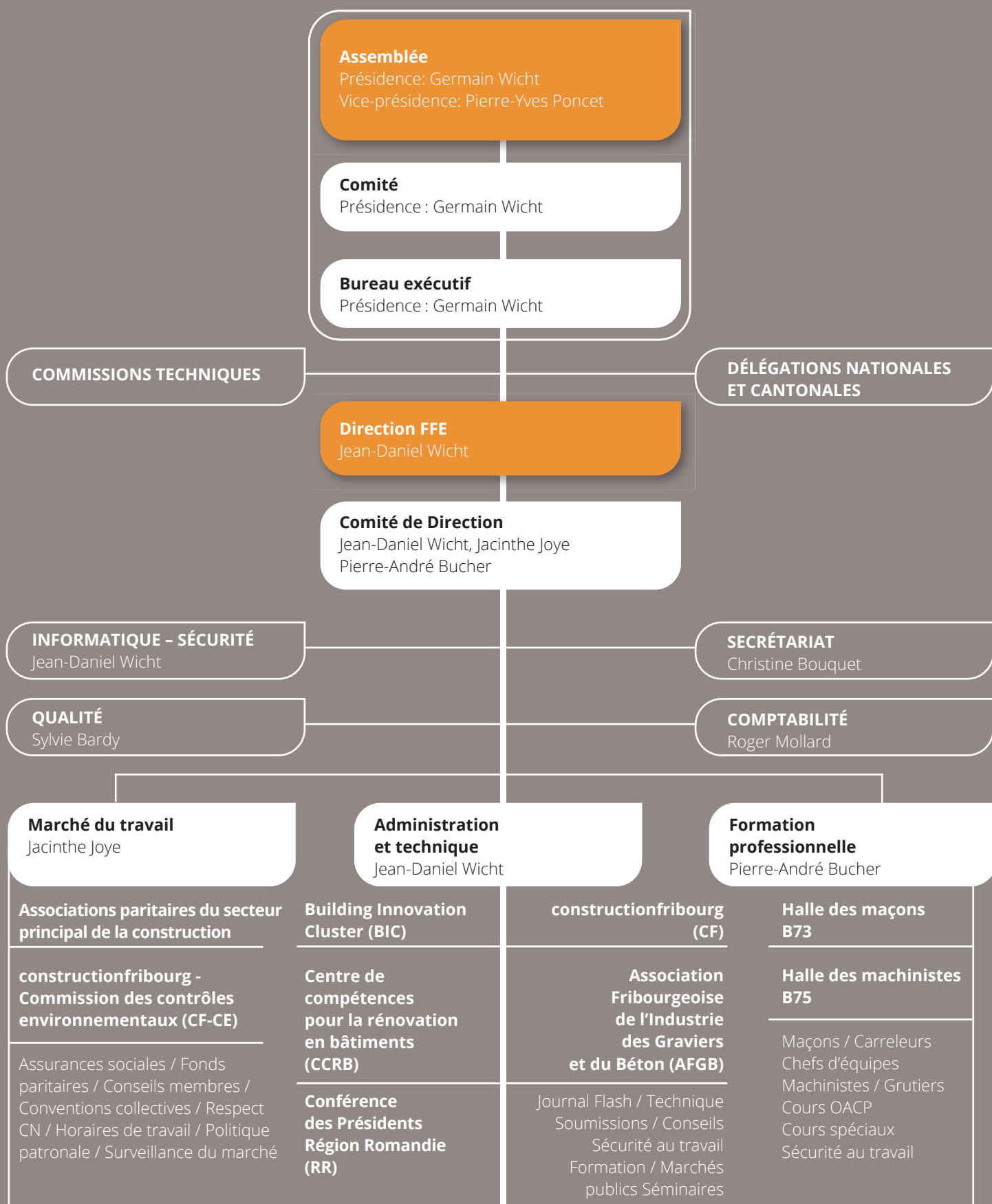
Vonlanthen Daniel
// 2020



Schmidt Diego // 2021

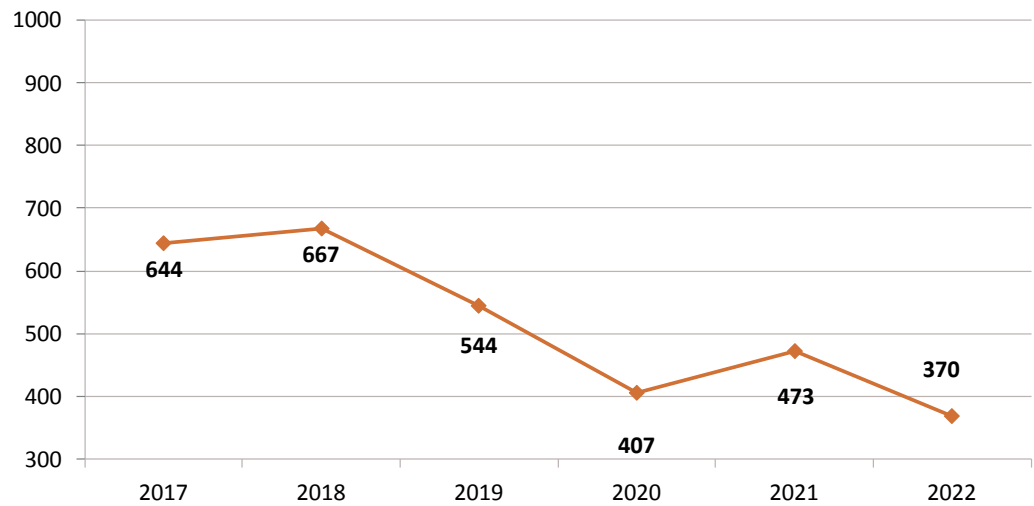


ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION]

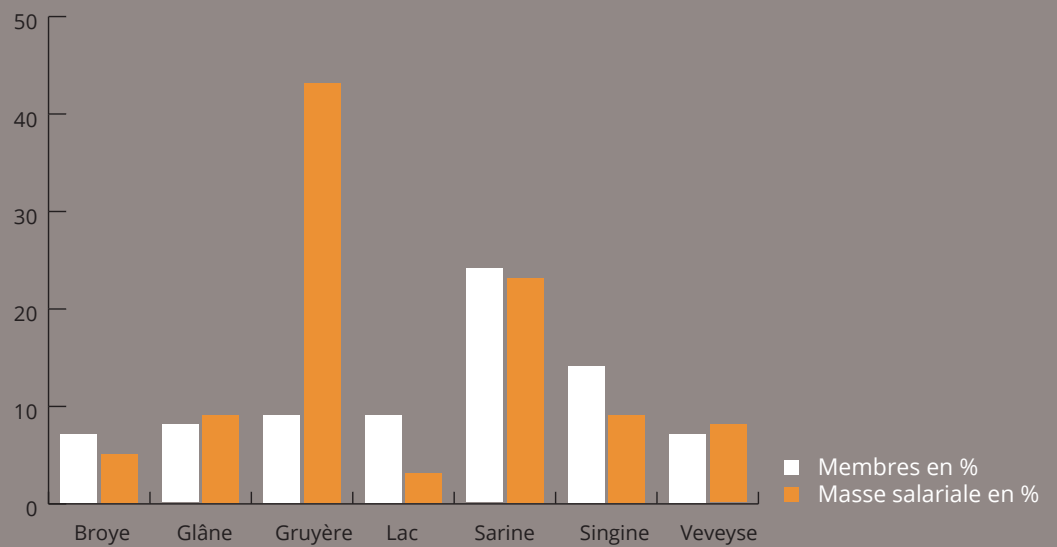


STATISTIQUES]

COÛT MOYEN PAR AUTORISATION DE CONSTRUIRE



FORCE DES MEMBRES FFE PAR DISTRICT



COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE FRIBOURGEOISE (CPPF)



FONCTIONNEMENT

La Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF) fait partie des Institutions paritaires (CPPF et Fribourgfonds). Elle a été présidée, en 2022, par M. Germain Wicht. La CPPF englobe également le Bureau d'application qui est dirigé par Maître Waeber.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La Commission s'est réunie à cinq reprises. Elle a principalement réglé des problématiques rapportées par les représentations patronales et syndicales, décidé du budget 2023 et validé

les comptes 2021.

Sous l'égide de la CPPF, le Bureau d'application s'est rencontré à 5 reprises durant l'année. Il a pris des décisions sur les dossiers en cours de contrôle. Les décisions principales concernent le montant des amendes, les frais de contrôle et la suite à donner aux dossiers litigieux. Les rapports proviennent principalement de l'Inspektorat chantiers Fribourg, de dénonciations de privés ou de commissions hors canton. Ils sont analysés et traités par le secrétariat de la CPPF.

Le secrétariat a ainsi contrôlé 49 entreprises du gros œuvre. Ce chiffre

comprend les sociétés de location de services et les LDét. Le secrétariat contrôle si la Convention collection de travail est bien appliquée. Plusieurs erreurs proviennent d'un manque de suivi administratif de l'entreprise, ce qui peut avoir comme conséquence un préjudice en faveur des employés. Les plus fréquentes sont des heures supplémentaires pas payées à 25%, la durée de travail non-respectée et des classes de salaires pas adaptées. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les sanctions et les frais de procédure infligés par la Commission s'élèvent à CHF 112'500.

Détail des dossiers traités et clôturés en 2022

En chiffres	Unité	2021	2022
Entreprises contrôlées	Nb	58	49
Travailleurs contrôlés	Nb	490	410
Infractions aux dispositions salariales	Pers.	163	176
Infractions aux conditions de travail	Pers.	33	50
Factures établies	CHF	82'199	112'500
Montants encaissés : amendes et frais de procédure	CHF	72'900	107'700
Amendes infligées pour le travail du samedi (travail au noir)	CHF	7'500	4'500

FRIBOURGFONDS- CONSTRUCTION (FFC)



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Le comité du Fribourgfonds s'est réuni à cinq reprises en 2022. Il est composé des mêmes représentants que le comité des Institutions paritaires. Lors de ces séances, il a notamment validé :

AIDE À LA FORMATION CONTINUE

Conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé, en 2022, un montant de CHF 4'000.00 pour la formation de deux conducteurs de travaux. La somme de CHF 350.00 a également été octroyée pour la formation d'un chauffeur poids-lourds.

FINANCES

Malgré une légère baisse des cotisations, les finances du Fonds sont saines et dégagent chaque année un bénéfice qui permet de soutenir les représentations patronales et syndicales comme l'aide à la formation pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

76 entreprises, membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, sont soumises au Fonds et 16 entreprises cotisent à titre volontaire.

DIVERS

Le comité a approuvé la nouvelle présentation du site Internet du FFC qui est désormais accessible au public.

PRIX

Lors de l'assemblée annuelle du FFC qui s'est déroulée le 8 septembre 2022 à Estavayer-le-Lac, huit prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu la meilleure moyenne générale lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés :

Formation de base, apprentissage

Nom / Prénom	Formation	Employeur	Prix / CHF
Jelk Silvio	Maçon	Zumwald Bauunternehmung AG, Schmitten	1 ^{er} prix CHF 1'000
Murphy Peter	Maçon	Grisoni-Zaugg SA, Vuadens	1 ^{er} prix CHF 1'000
Richard Romain Claude	Maçon	Antiglio SA, Fribourg	2 ^{ème} prix CHF 500
Rouiller Fabien	Maçon	Ropraz SA, Romont	2 ^{ème} prix CHF 500
Sousa Miranda Paulo Henrique	Conducteur de routes	Implenia Suisse SA, Fribourg	2 ^{ème} prix CHF 500
Bérard Romain	Maçon	Pittet Frères Maçonnerie SA, Romont	3 ^{ème} prix CHF 300
Gonçalves Pires Fabio	Maçon	Grisoni-Zaugg SA, Domdidier	3 ^{ème} prix CHF 300
Stutz Fabian	Maçon	wirbauen AG, Düringen	3 ^{ème} prix CHF 300

FORMATION, DIPLÔME DE CHEF D'ÉQUIPE

M. Rime Thibault, employeur JPF Constructions SA à Bulle et M. Sallin Arnaud, employeur Grisoni-Zaugg SA à Domdidier, ont reçu un prix d'une valeur de CHF 1'000 pour avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 5.

Les lauréats 2021 lors de l'assemblée annuelle du FFC

De gauche à droite
M. Bérard Romain (2^e rang), M. Jelk Silvio (1^{er} rang), M. Richard Romain Claude (2^e rang), M. Stutz Fabian (1^{er} rang), M. Rime Thibault (2^e rang), M. Gonzales Pires Fabio (1^{er} rang), M. Sallin Arnaud (2^e rang)



COMMISSION DES CONTRÔLES ENVIRONNEMENTAUX DE CONSTRUCTIONFRIBOURG

La commission des contrôles environnementaux de constructionfribourg, présidée par M. Daniel Bürdel, s'est réunie à deux reprises en 2022. Il en est ressorti que plusieurs sujets doivent être organisés durant l'année en particulier :

- ▶ L'organisation d'un évènement
 - « Forum – gestion durable des sols sur les chantiers »
- ▶ Formation continue des machinistes dans le cadre de la protection des sols.

Le forum gestion durable des sols sur les chantiers a eu lieu le 10 juin 2022. Cet évènement de sensibilisation était destiné aux membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ainsi qu'aux mandataires de la construction. Les points étaient présentés sous forme de workshop et les contraintes et les besoins des différents partenaires ont été récoltés. Nous pouvons qualifier cet évènement de belle réussite.

Quant à la formation continue des machinistes, dans le cadre de la protection des sols, plusieurs idées sont émises et des cours seront donnés en 2023.

ÉVOLUTION DES STATISTIQUES DES CONTRÔLES

L'Inspectorat chantiers Fribourg a effectué, durant l'année 2022, des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau utilisée et évacuée, de l'air, des

contrôles des machines de chantier et des sols. Ces visites de chantiers ont donné lieu à 966 rapports.

Ces contrôles se répartissent de la manière suivante :



Les contrôles du respect environnemental sont similaires aux dernières années. Si bien que nous avons pu développer certains domaines dans la gestion des déchets tel que le contrôle des matériaux dangereux à savoir l'amiante. Nous avons également élargi nos contrôles dans le domaine de l'eau, plus particulièrement les forages thermiques.

Nous pouvons constater que les problèmes importants restent faibles. Par exemple, le 92% des chantiers contrôlés dans le secteur de la gestion des déchets sont sans problèmes. On retrouve un pourcentage de 86% dans le secteur de l'eau et 4% pour les machines qui ne sont pas en règle.

En conclusion, la majorité des entreprises du canton respecte les règles de l'environnement ce qui est réjouissant. Cependant, la sensibilisation et le contrôle restent de mise afin de faire perdurer ces bons résultats.

SECRÉTARIAT À LA FFE]

Mis à part son secrétariat, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs s'occupe également de l'administration des Associations suivantes :



Président : Philippe Peiry
Secrétaire : Sylvie Bardy

COMMISSION DES CONTRÔLES ENVIRONNEMENTAUX

Président : Daniel Bürdel
Secrétaire : Jacinthe Joye



Président : Germain Wicht
Secrétaire : Jean-Daniel Wicht



Président : Jean-Daniel Wicht
Directeur : Blaise Clerc
Secrétaire : Pauline Delessert



Président : Germain Wicht
Secrétaire : Jacinthe Joye



Président : Jean-Daniel Wicht
Directeur : Blaise Clerc
Secrétaire : Pauline Delessert



Président : Germain Wicht
Secrétaire : Jacinthe Joye

PERSONNEL DE L'ASSOCIATION]

État au 31.12.2022



De gauche à droite : Guillaume Egger, Nadine Morand, Laurent Bucher, Véronique Grandjean, Nathalie Codourey, Roger Mollard, Silvia Romanens, Jacinthe Joye, Sylvie Bardy, Jean-Daniel Wicht, Christine Bouquet, Sandrine Simonet, Pierre-André Bucher, Béatrice Fasel, Yvan Scherwey, Pauline Delessert, Nathy Bürgy, Camille Schaller, Olivier Gumy, Amanda Roubaty.



FFE/FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. +41 26 460 80 20
www.ffe-fbv.ch